



RAPPORT ANNUEL 2013

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

APERÇU

Ressources minières Radisson inc. (Radisson ou la Société) est une société d'exploration minière canadienne dont le siège social est situé à Rouyn-Noranda, au Québec.

La Société est impliquée dans la découverte de gisements d'or et de phosphate. Le principal actif de Radisson, la propriété O'Brien, couvre 617,48 ha dans la partie ouest du canton de Cadillac (Québec), au cœur de la Ceinture aurifère de l'Abitibi. Cette propriété comprend l'ancienne mine O'Brien, reconnue pour ses teneurs élevée en or et considérée comme le principal producteur dans le camp minier de Cadillac lorsqu'elle était en activité, soit au début des années trente jusqu'au milieu des années cinquante.

Les travaux d'exploration réalisés par la Société, sur la propriété, ont mené à la découverte d'une ressource indiquée de 106 000 onces (basée sur des ressources indiquées de 560 000 t à une teneur de 0,19 oz/t et des ressources inférées de 317 000 t à une teneur de 0,21 oz/t) définie dans le rapport conforme à la Norme 43-101 réalisé par Scott Wilson RPA en octobre 2013.

Radisson détient 100% de la propriété Kewagama qui est adjacente et considérée comme son deuxième projet d'or en importance.

Enfin en juillet 2013, Radisson a acquis la propriété Lac Gouin SSO pour son potentiel en phosphate. Cette propriété est située à 115 km au nord de la ville de Saguenay, dans la région du Saguenay-Lac St-Jean. Pour Radisson, l'acquisition de cette propriété représente une diversification de son portefeuille de propriétés dans un secteur encore peu connu au Québec. En effet, 85% de la production mondiale de phosphate est utilisée pour la création de fertilisants.

Continuant dans cette veine en décembre la Société a augmenté de 250% sa superficie de terrain à potentiel de phosphate par l'acquisition de deux propriétés près de sa propriété « Lac Gouin SSO ».

Radisson possède maintenant 142 titres miniers (7937 ha) sous la rubrique Lac Gouin SSO.

Assemblée annuelle

Le 6 juin 2014 à 10 h
Salle Apéro
Best Western Plus Albert Centre-ville
84, avenue Principale
Rouyn-Noranda, Québec J9X 4P2

Table des matières

| | |
|---------------------------------|----|
| APERÇU | 1 |
| FAITS SAILLANTS 2013 | 2 |
| MESSAGE AUX ACTIONNAIRES..... | 2 |
| RAPPORT DE GESTION | 3 |
| ÉTATS FINANCIERS..... | 17 |

Conventions :

Montants en dollars canadiens, à moins d'indication contraire

Unités selon le système métrique, à moins d'indication contraire

FAITS SAILLANTS 2013

| | |
|-----------|---|
| Janvier | Entrée en fonction d'un nouveau président. |
| Janvier | Embauche d'une géologue certifié 43-101 |
| Février | Élection de deux nouveaux directeurs combinant 65 années d'expérience minière. |
| Mars | Participation au PDAC. |
| Avril | Financement accréditif de 108 000\$. |
| Juin | Financement accréditif de 193 000\$ |
| Juillet | Acquisition de la propriété Lac Gouin SSO. |
| Août | Mise en fonction d'un nouveau site web. |
| Septembre | Participation à la conférence mondial de l'institut des fertilisants à Montréal. |
| Septembre | Début de l'étude de métallurgie. |
| Octobre | Travaux d'échantillonnage sur la propriété Lac Gouin SSO. |
| Octobre | Nouvelle estimation des ressources sur la zone 36 ^E du projet O'Brien. |
| Octobre | Financement accréditif de 180 000 \$. |
| Décembre | Radisson augmente sa superficie de terrain près de sa propriété Lac Gouin SSo |
| Décembre | Financement accréditif de 176 000 \$. |

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Cher actionnaire.

Il nous fait plaisir comme conseil d'administration et comme direction de vous présenter le rapport annuel 2013.

Le prix de l'or a varié en dollar américain en 2013, entre un sommet de \$1675 l'once au début de janvier 2013 et un creux de \$1200 l'once à la fin de décembre 2013. Au moment d'écrire ces lignes le prix est de \$1310 l'once d'or, en monnaie américaine; il est bon de souligner, que la baisse du dollar canadien depuis le début de janvier 2014 établit l'once d'or à \$1430 canadien. Nous continuons de penser qu'il s'agit d'un prix très attrayant pour continuer à développer notre principal actif, le projet à haute teneur O'Brien/Kewagama.

L'or, malgré le désenchantement de nombreuses institutions financières occidentales par rapport à cet actif, n'en demeure pas moins très convoité par de nombreux participants des marchés du sud-est asiatique ce qui stimule une forte demande d'achat de la part de ces agents économiques.

Comme mentionné dans le rapport du président 2012, l'objectif est de maintenir une structure financière saine avec le moins de dilution pour l'actionnaire actuel. Ce qui a été fait avec des financements à \$0.18. en 2013.

Du côté communication nous avons changé complètement le site web et nous avons ouvert deux réseaux de média sociaux soit une page facebook et une page twitter. Nous avons instauré également une lettre aux actionnaires qui permet à chacun de recevoir automatiquement les communiqués de presse par email. Nous devons continuer à innover afin de maximiser nos communications en 2014, cela contribue à la valorisation du titre et facilite l'accès au marché des capitaux.

Ce marché des capitaux en 2013 a demeuré très difficile d'accès pour les sociétés junior. Votre société a su faire avancer ses travaux sans trop diluer le capital action. Un nouveau calcul de ressources a été réalisé avec une firme indépendante, soit RPA, en octobre 2013. Une étude métallurgique est en cours sur la zone 36 E. Nous voulons entamer également une étude pré-économique le plus tôt possible dans un cadre financier plus permissif.

La compagnie a également diversifié ses actifs d'exploration en faisant l'acquisition de près de 8000 hectares de propriétés avec un grand potentiel pour des gisements de phosphate.

L'année 2013 a été marquée également par deux nouvelles nominations au conseil d'administration, soit Monsieur Michel Garon et Monsieur Denis Lachance. Deux ingénieurs miniers qui ont plus de 65 ans d'expérience dans des projets miniers de diverses tailles.

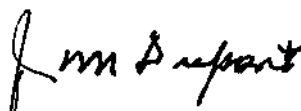
Nous tenons à remercier les actionnaires pour leur patience et leur loyauté à la compagnie, et ce dans des marchés financiers difficiles pour notre secteur. Nous souhaitons également la bienvenue à tous les nouveaux actionnaires.

Le conseil d'administration est confiant que ses actifs aurifères sont d'une grande qualité. Il entend mettre tous ses efforts pour développer ses projets afin de valoriser la valeur de ses actifs au profit de ses actionnaires dans un contexte de pratiques d'affaires respectueuses de l'environnement et ouverts aux conditions d'acceptation sociale.

Le conseil d'administration demeure ouvert également à toute diversification qui peut amener une plus-value à la compagnie. Par contre le secteur aurifère devrait demeurer en 2014 une priorité majeure qui va permettre la continuité de notre développement.



Mario Bouchard
Président et chef de la direction



Jean-Marie Dupont
Président du conseil d'administration

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers annuels de la Société au 31 décembre 2013. Les états financiers de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). La devise utilisée pour la présentation est le dollar canadien (\$) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion daté du 18 avril 2014 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

PORTEFEUILLE MINIER

Le portefeuille de Radisson comprend cinq propriétés qui couvrent une superficie totale de 10 651,90 hectares. Le régime politique est stable au Canada, l'offre au Québec au niveau fiscale y est très avantageuse (selon les régions, remises variant de 35 % à 45 % des dépenses admissibles d'exploration), l'accès à une main-d'œuvre qualifiée y est reconnu ainsi qu'à des fournisseurs reconnus pour leur expertise dans le domaine minier.

N'oublions pas encore une fois de souligner que les propriétés les plus prometteuses de Radisson sont O'Brien et Kewagama et sont situées dans la province de Québec, qui est toujours reconnue comme un territoire attrayant pour l'exploration et le développement minier.

PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

TABLEAU DES PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

| Propriétés | Nombre de titres miniers | Superficie (hectares) | Minéralisation | Intérêts |
|---------------|--------------------------|-----------------------|----------------|----------|
| Douay | 36 | 1 426,93 | Or | 100 % |
| Estrades | 14 | 558,90 | Cuivre, Argent | 100 % |
| O'Brien | 33 | 617,26 | Or | 100 % |
| Kewagama | 3 | 111,70 | Or | 100% |
| LAC GOUIN SSO | 142 | 7937,11 | PHOSPHATE | 100% |

PROPRIÉTÉS O'BRIEN ET KEWAGAMA

Le principal actif de Radisson, la propriété aurifère O'Brien ainsi que la propriété contiguë Kewagama, sont situées à environ 6 km à l'ouest de la mine d'or en production, Lapa, appartenant à Agnico-Eagle, et à proximité immédiate de la propriété Wood-Pandora de Globex juste à l'est. Toutes ces propriétés sont localisées à l'intérieur de la Ceinture aurifère de l'Abitibi, secteur de Malartic-Cadillac, et sont recoupées par la prolifique Faille de Cadillac. Cette cassure majeure, traverse les propriétés de Radisson, sur toute leur longueur, soit sur environ de 3.7 km de long.

Les propriétés O'Brien et Kewagama, localisées à mi-chemin entre les villes de Rouyn-Noranda et de Val d'Or, comprennent respectivement 33 claims et 3 claims, couvrant une superficie de totale 728,96 hectares. Elles sont également localisées à environ 3.7 km au sud-est de la mine La Ronde d'Agnico-Eagle, qui atteint maintenant 3 000 mètres (10 000 pieds) de profondeur.

La propriété O'Brien contient l'ancienne mine O'Brien qui est considérée avoir été la mine la plus riche du Québec, et le principal producteur d'or dans le camp minier de Cadillac, lorsqu'elle était en activité, avec une production, de 1925 à 1956, de 587,121 onces d'or récupérées, issue de 1 310 356 tonnes courtes de minerais pour une teneur moyenne récupérée de 0,448 onces à la tonne (15,36 g/t), (Rapport Technique 43-101, RPA, mai 2007). Cette mine a atteint une profondeur de 3 450 pieds (1051 mètres) sous la surface.

À la fin des années 1970, la mine est remise en production après une campagne intensive de forage. Elle produit 141 500 tonnes à une teneur de 0.120 on/tc (4.11g/t) jusqu'à sa fermeture en 1981 (RPA, mai2007).

Rapport Technique Instrument National 43-101 Actuel (déposé sur SEDAR le 6 novembre 2013)

Les travaux d'exploration avancée réalisés par la Société, sur un secteur localisé à environ 600 mètres à l'est du puits principal de l'ancienne mine O'Brien et constituant la zone aurifère nommée « Zone 36 Est », ont permis d'estimer la présence de ressources aurifères indiquées et présumées. Le rapport technique, conforme au Règlement 43-101, a été réalisé par Roscoe Postle Associates Inc. (RPA) en utilisant la méthodologie de modèle de blocs 3D. La mise à jour inclut l'ensemble des travaux d'exploration réalisés de 2007 à 2012 sur la Zone 36 Est.

Les faits saillants du rapport technique de 2013 sur la Zone 36 Est incluent :

- Une augmentation de 25% des ressources présumées, passant de 53 000 à 67 000 onces Au.
- Une augmentation de 9% des ressources indiquées, passant de 97 000 à 106 000 onces Au.
- Une teneur de coupure de 0.10 on/tonne courte (tc) a été utilisée comparativement à 0.17 on/tc en 2007.
- Une stratégie plus conservatrice de plafonnement des hautes teneurs, maintenant abaissé à 1.5 on/tc versus 2.0 on/tc en 2007. La minéralisation de la Zone 36 Est est très sensible au plafonnement des analyses hautes teneurs.
- Une largeur minimum horizontale de six pieds a été utilisée pour la modélisation des veines, versus quatre pieds en 2007. L'épaisseur horizontale des veines modélisées varie de 6.5 à 7.1 pieds, l'épaisseur moyenne est de 6.9 pieds

Résumé des ressources minérales courantes – Octobre 2013 - Zone 36 Est du Projet O'Brien:

| Catégorie | Tonnage (tc) | Teneur (on/tc Au) | Au Contenu (onces) |
|-----------|--------------|-------------------|--------------------|
| Indiquées | 560 000 | 0.19 | 106 000 |
| Présumées | 317 000 | 0.21 | 67 000 |

- Notes :
1. Les définitions du CIM (2010) ont été suivies pour définir les ressources minérales
 2. Les ressources minérales sont estimées en utilisant une teneur de coupure de 0.10 on/tc Au.
 3. Les échantillons de haute teneur ont été plafonnés à 1.5 on/tc
 4. Les ressources minérales sont estimées en utilisant un prix à long terme de l'once d'or de 1,600\$US, et un taux de change US \$/C\$ de 1.0.
 5. Une largeur minimum horizontale de six pieds a été utilisée pour la modélisation des veines
 6. Un facteur de tonnage de 12 pi³/tc a été utilisé
 7. Les totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement des chiffres
 8. Présentement, il n'y a pas de réserves minérales sur la propriété O'Brien.

Parmi ses conclusions, RPA est d'avis qu'il existe un potentiel pour la conversion de ressources minérales présumées de la Zone 36 Est en ressources minérales indiquées, par l'ajout de forages supplémentaires. RPA est également d'avis que le secteur est de la Zone 36 Est jusqu'à la propriété Kewagama, est toujours ouvert et qu'un suivi sur les résultats de 2011 et 2012 est justifié. La minéralisation de Kewagama peut présenter un caractère semblable à celle de la zone 36 Est.

« L'impact global de ces choix et ajustements a conduit à une augmentation des onces estimées, malgré une diminution des teneurs moyennes par rapport à 2007 ». a déclaré le président de Radisson, M. Mario Bouchard. « Cette mise à jour de l'estimé des ressources minérales, en plus de l'augmentation des onces d'or, fixe une base solide pour la continuité du projet O'Brien dans tout son potentiel, et pour une éventuelle évaluation économique préliminaire (EEP) de la Zone 36 Est.

Les personnes qualifiées de RPA responsables de cette estimation de ressources minérales sont MM. Robert de l'Etoile, ing. et Bernard Salmon, ing.

PLAN D'AFFAIRES

Radisson entrevoit, poursuivre son développement corporatif par un programme souterrain. Le projet de programme souterrain se fera au moyen d'une rampe inclinée (15 %) de 4,5 m x 5 m conçue pour atteindre les niveaux 350, 500 et 750 (pieds). La longueur prévue est présentement de l'ordre de 1 600 mètres.

Cet accès souterrain permettra l'évaluation et l'échantillonnage en vrac de la zone 36, l'exploration (au moyen de forages sous terre) et la découverte de nouvelles zones aurifères.

Incidemment la Société a débuté une étude métallurgique. Cette étude consiste à développer un schéma de traitement pour le minerai de la Zone 36 du projet O'Brien et à déterminer les performances métallurgiques pouvant être obtenues avec le procédé choisi, dans un cadre environnemental valable. Cette étude sera suivie par une évaluation économique préliminaire de la zone 36 Est.

Radisson est de façon constante à l'affût de toutes les opportunités financières afin de réaliser l'ensemble de ses objectifs de travaux. L'option de se donner l'accès souterrain à ses ressources minérales est un objectif de travail primordial. Les démarches pour mettre en place les financements nécessaires à ces travaux seront communiqués au fur et à mesure de la réalisation de ceux-ci. Malgré un contexte économique difficile et une confiance dans les marchés financiers de la part des investisseurs au détail à un niveau très bas, la direction de Radisson demeure persuadée que votre société détient un projet aurifère à grand potentiel.

Les modèles d'opération souterrains, via une rampe, ont l'avantage d'avoir des coûts d'immobilisation beaucoup moins dispendieux que ceux d'un puits. Ces modèles sont socialement acceptables et plus respectueux de l'environnement.

PROPRIÉTÉ LAC GOUIN SSO

Radisson a fait l'acquisition d'une nouvelle propriété au mois d'août 2013, il s'agit de la propriété Lac Gouin SSO.

La propriété se situe à environ 115 km au nord du Lac Saint-Jean, Province de Québec. Les villes les plus proches sont Saguenay et Alma. Elle est accessible dans sa partie sud par des chemins forestiers. Des infrastructures hydroélectriques appartenant à Rio Tinto-Alcan passent à environ 45 km à vol d'oiseau au sud-est. La propriété est limitée par les latitudes 49°19'00" N et 49°23'00" N et par les longitudes 70°22'00"E et 70°26'30"E, dans le feuillet NTS 22E08.

La Société détient 100 % d'intérêt sur cette propriété constituée de 55 claims miniers d'une superficie totale de 3066 hectares. La propriété est assujettie à une redevance de 1% couvrant la superficie totale.

Radisson a acquis en décembre 2013 par jalonnement deux autres propriétés situées près de sa propriété «Lac Gouin SSO». Il s'agit du bloc Riverin (30 nouveaux claims/superficie 1700 ha) à environ 2 km au nord de la propriété «Lac Gouin SSO» et du bloc Klemka (57 nouveaux claims/superficie 3200 ha) à environ 22 km à l'est.

Les 2 nouveaux blocs ainsi que celui de «Lac Gouin SSO» (55 claims couvrant approx. 3000 ha) portent à près de 8000 ha la position de Radisson dans le secteur.

Les trois blocs du projet phosphate «Lac Gouin SSO» de Radisson couvrent des régions de hautes valeurs magnétique pouvant correspondre à des complexes de roche mafique riche en apatite magnétite et ilminite. On y retrouve aussi de fortes anomalies en phosphore (P) et en titanium (Ti) de sédiments de fonds de lac.

Le bloc Klemka couvre une partie du massif du Sault aux Cochons (selon Owens and Dymek (2001) : Petrogenesis of the Labrieville Alkalic Anorthosite Massif, Grenville Province, Québec) ou sont décrits des gabbro-norite à apatite et ilminite.

Les récents travaux de prospection de Radisson couvrant à peine 25% de la propriété Lac Gouin SSO sur une partie du massif de syénite de Riverin ont mis à jour de nouveaux indices de P₂O₅ et de TiO₂ respectivement de 4,5% et 3,9 %.

Aucune production d'apatite ne se fait actuellement au Québec cependant deux projets miniers avancés visant la production de concentrés d'apatite pour le marché mondial sont à l'étude présentement. Il s'agit du projet Lac à Paul d'Arianne Phosphate Inc. au nord du Lac St-Jean avec des ressources mesurées-indiquées de 590 Mt @ 7.13 % P₂O₅ à une teneur de coupure de 4.0% P₂O₅ (Référence : Rapport technique 43-101, Geoservices Goldminds, mars 2013), et du projet de la mine Arnaud à Sept-Îles avec des ressources mesurées-indiquées de 482 Mt @ 4.18 % P₂O₅ à une teneur de coupure générale de 1.76% P₂O₅ (Référence : Étude de pré-faisabilité, SGS Canada, juillet 2013).

Géologie

La propriété Lac Gouin SSO, située à environ 115 km au nord de la ville de Saguenay, est localisée dans la province géologique du Grenville. Elle est incluse dans l'anorthosite du Lac-Saint-Jean qui est le plus vaste complexe anorthositique connu au monde, couvrant environ 20 000 km carrés (*rapports du MRNF géologie Québec : Laurin, A.F., Sharma, KNM, 1975, RG161; Cimon, J. et Hébert, C., MB98-09*).

Ce complexe anorthositique renferme les dépôts de phosphate du projet Lac à Paul d'Arianne Phosphate Inc. (*Rapport technique 43-101, Met-Chem, juillet 2012*).

La géologie de la propriété est dominée principalement par des : alaskite rose, granite, syénite quartzifère et syénite, monzonite riche en magnétite, gneiss à pyroxène, gneiss à biotite et amphibole, anorthosite à labradorite et anorthosite gabbroïque.

La propriété de Radisson contient un indice de fer et d'apatite découvert en 1962. Il consiste en un amas de monzonite riche en magnétite, en contact avec une anorthosite du complexe anorthositique du Lac Saint-Jean, une syénite et une syénite quartzique. Il est orienté N000-010 et mesure 4,5km de longueur par 0,4 à 1,2 km de largeur. La teneur en magnétite peut atteindre jusqu'à 25% et celle en apatite 15%. (*Publications du MNRF Géologie Québec, Anderson, A., 1963, RP 504; Laurin, A.F., Sharma, KNM, 1975, RG161*). La minéralisation de cet indice origine d'une ségrégation magmatique associée à des masses mafiques.

Historique

Peu de travaux sont connus dans ce secteur. Une mise en carte de la région du lac Riverin, et couvrant une superficie d'environ 195 milles carrés (50 504.7 hectares), a été faite au cours de l'été 1962 par A.T. Anderson (*MRNF, 1963, RP no 504*). Elle avait pour but d'évaluer le potentiel économique des différents types de roches cristallines d'une importante bande à direction structurale nord. Lors de cette campagne, une attention particulière a été portée à l'étude de minéralisations d'ilménite, de magnétite, d'apatite et d'anorthosite. Ces travaux de cartographie géologique ont permis la découverte de l'indice de fer et d'apatite.

En 2008, un levé magnétométrique et radiométrique hélicoptère est effectué dans la région et englobe le secteur de la propriété. Il est commandé par le Dr Marcel Morin et exécuté par Voisey Bay Geophysics Ltd (*Référence : <http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca>, GM 63713*).

En 2011 la propriété est jalonnée sur carte par 3 prospecteurs indépendants. Aucun travail n'est toutefois effectué sur la propriété. À l'été 2013 Radisson acquiert de ces prospecteurs onze cellules actives d'une superficie de 616 hectares puis, jalonne 44 cellules supplémentaires et contiguës incluant le secteur de l'indice de fer et apatite Lac Gouin SSO décrit dans les documents du Ministère des Ressources Naturelles du Québec. L'actuelle propriété de Radisson compte maintenant 55 cellules.

Travaux sur la propriété

Déjà la Société a entrepris des travaux de prospection sur l'indice Lac Gouin SSO afin de confirmer, de délimiter la taille réelle et la nature de la minéralisation, et l'échantillonner pour analyser son contenu en phosphate (P₂O₅) et autres éléments d'intérêt potentiel. Une reconnaissance sur l'ensemble de la propriété est en cours afin de mettre à jour d'autres indices possibles et évaluer le potentiel de la propriété.

Personne Qualifiée

Toutes les données scientifiques et techniques contenues dans ce rapport de gestion ont été préparées par, ou sous la supervision, de Yolande Bisson, ing. MBA, consultante, qui agit en tant que personne qualifiée pour la Société, selon le NI-43-101.

AUTRES PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

Radisson désire concentrer ses efforts sur les propriétés O'Brien et Kewagama. Elle ne prévoit ni travaux, ni dépenses sur ses autres propriétés Douay et Estrades dans un futur proche (ces deux propriétés sont disponibles pour option). Radisson prévoit par contre des travaux de prospection sur sa propriété Lac Gouin SSO.

PROMOTION

Au cours du premier trimestre 2014, la Société a participé à l'événement suivant :

- Mars 2014 - PDAC International Trade Show & Investors Exchange.

FINANCEMENT PAR ACTIONS

Le 4 avril 2013, la Société a complété un placement privé de 108 000 \$ et dans le cadre de ce placement elle a émis 600 000 actions dites accréditatives à 0,18 \$.

Le 6 juin 2013, la Société a complété un placement privé de 193 400 \$ et dans le cadre de ce placement elle a émis 1 074 445 actions accréditatives à 0,18 \$.

Le 3 octobre 2013, la Société a complété un placement de 180 000 \$ et dans le cadre de ce placement elle a émis 1 000 000 actions accréditatives à 0,18 \$.

Le 31 décembre 2013, la Société a complété un placement de 176 000 \$ et dans le cadre de ce placement elle a émis 977 780 actions accréditatives à 0,18 \$.

PROGRAMME D'EXPLORATION

Le dernier programme de forage remonte à novembre et décembre 2012, les résultats ont été divulgués dans un communiqué de presse.

Enfin, il faut souligner que la Société mets beaucoup d'énergie à la réalisation du projet d'accès à la zone 36 via une rampe.

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie « sociétés émergentes » à la Bourse de croissance TSX (TSX-V).

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE (IFRS)

Faits saillants des trois derniers exercices financiers

| | Exercice clos le 31 décembre (en milliers de dollars, sauf les montants par action, selon les IFRS) | | |
|------------------------|--|------------|------------|
| | 2013 \$ | 2012 \$ | 2011 \$ |
| Actif total | 7 771 | 7 939 | 7 415 |
| Revenus | - | 536 | 126 |
| Perte nette | (439) | (261) | (840) |
| Perte nette par action | (0,01) | (0,00) | (0,01) |
| Dettes à long terme | 0 | 0 | 0 |

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS (IFRS)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

| Trimestre | Revenu total \$ | Bénéfice (perte) net(te) \$ | Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action \$ |
|----------------|--------------------|--------------------------------|--|
| Mars 2012 | 28 | (76) | (0,00) |
| Juin 2012 | 105 | (123) | (0,00) |
| Septembre 2012 | 50 | (63) | (0,00) |
| Décembre 2012 | 353 | 1 | 0,00 |
| Mars 2013 | - | (87) | (0,00) |
| Juin 2013 | - | (82) | (0,00) |
| Septembre 2013 | - | (39) | (0,00) |
| Décembre 2013 | - | (231) | (0,00) |

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

En raison de son secteur d'activités, la Société ne génère pas de revenus réguliers et doit compter sur l'émission d'actions ou sur les revenus d'intérêt générés par ses placements pour assumer ses dépenses courantes. Elle assure également sa survie par la signature d'ententes d'options de vente sur certaines de ses propriétés minières. Le statut public de la Société associé à la nature de ses opérations se traduit par la réalisation de pertes d'exploitation à chaque période.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société n'a généré aucun revenu. Par contre, en 2012 la vente de la propriété Massicotte avait produit un gain de 535 000 \$. Somme toute, on peut conclure que la situation des revenus n'est pas comparable entre les deux années, compte tenu de la nature non récurrente de la transaction de vente de la propriété Massicotte. Le montant considérable des revenus de 2012 a permis de maintenir la perte nette de cet exercice à un niveau relativement plus bas que pour l'exercice 2013.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Société a réalisé une perte avant impôts de 431 292 \$ comparativement à une perte avant impôts de 76 382 \$ pour la même période en 2012. La dépense d'experts et sous-traitants a diminué d'environ 58 000 \$ compte tenu que les honoraires payés à G.D. Solutions Minières Inc. sont nuls cette année. En effet, le président de cette société était auparavant administrateur de Radisson et il facturait par le passé des honoraires pour ses services. La dépense de rémunération à base d'actions se chiffre à 32 050 \$ alors que ce montant se chiffrait à 36 900 \$ pour l'année 2012 ce qui est comparable. La dépense d'impôts de la partie XII.6 est nulle cette année comparé à un montant d'environ 30 000 \$ pour 2012 qui correspond au paiement d'un montant non récurrent pour un exercice passé. Les honoraires professionnels ont diminué d'environ 32 000 \$ compte tenu que l'année précédente, la société avait encouru des honoraires supplémentaires pour le basculement aux IFRS. Le poste de dépenses maintien d'un site minier a diminué d'environ 51 000 \$ compte tenu de la baisse des honoraires de G.D. Solutions Minières Inc., de certaines dépenses d'un entrepreneur et des coûts d'électricité inclut dans ce poste qui était plus élevés en 2012. Les autres dépenses sont quand même demeurées relativement stables. De plus, l'absence de revenus en 2013 n'a pas permis de limiter la perte d'opérations de la Société comme ce fut le cas en 2012 avec ces revenus de l'ordre de plus de 500 000 \$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la perte nette se chiffre à 439 329 \$ comparativement à 261 209 \$ pour la même période en 2012. Outre les variations au niveau des frais d'administration déjà expliquées ci-haut, on explique cette variation par la différence marquée des impôts sur les bénéfices et impôts miniers qui sont passés de 184 827 \$ en 2012 à 8 037 \$ en 2013, soit une baisse de 176 790 \$. Cette baisse est principalement attribuable à l'ajustement d'impôts lié aux exercices antérieurs relativement aux actions accréditives comptabilisé en 2012. Toutes ces variations ont contribué à la différence d'environ 178 000 \$ entre les pertes nettes des deux exercices.

La Société maintient constamment un contrôle rigoureux sur ses dépenses afin de prolonger ses liquidités tout en évitant une dilution inutile de ses actions en circulation. Comme par les années passées, la direction de la Société continuera à gérer de façon prudente les fonds disponibles pour ses opérations courantes et maintiendra l'objectif d'augmenter son niveau d'encaisse, afin de pouvoir respecter ses engagements et maintenir la pérennité de la Société à plus long terme.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Société a encaissé 657 400 \$ suite à la clôture de financements par actions accréditives qui serviront à continuer les dépenses d'exploration sur les projets O'Brien et Kewagama ainsi le projet Lac Gouin SSO. Un premier financement a eu lieu au mois d'avril 2013, représenté par l'émission de 600 000 actions accréditives à un prix unitaire de 0,18 \$ pour un encaissement de 108 000 \$. Un deuxième financement a eu lieu en juin 2013 par l'émission de 1 074 445 actions accréditives à un prix unitaire de 0,18 \$ par action pour un montant encaissé de 193 400 \$. En octobre 2013, la société a également émis 1 000 000 d'actions accréditives à un prix unitaire de 0,18 \$ pour un montant total de 180 000 \$. Finalement, la Société a effectué un dernier financement accréditif en décembre 2013. Il se compose de 977 780 actions accréditives à 0,18 \$ par action pour un montant total de 176 000 \$.

La Société vient de terminer (27 mars 2014) un financement en espèces à la hauteur de 300 000 \$ qui lui permettra de s'acquitter d'une partie de ses obligations au cours de l'année.

Un montant de 11 001 \$ a également été encaissé à titre de crédit d'impôt relatif aux ressources et ce montant est en relation avec des activités d'exploration de l'exercice précédent. Dans le même ordre d'idée, la société a encaissé un montant de 10 000 \$ relatif à la vente d'actifs résiduels sur le site minier O'Brien.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Société a réalisé 336 062 \$ en travaux d'exploration et 727 481 \$ en travaux de même nature ont été réalisés au cours de la même période en 2012. Les financements accréditifs de 2012 et 2013 sont à l'origine des travaux d'exploration des exercices considérés.

Les frais d'administration totaux s'élèvent à environ 396 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et à environ 573 000 \$ pour la période comparative de 2012. Les principaux éléments à l'origine des variations ont été mentionnés précédemment. Les variations entre les exercices clos le 31 décembre 2013 et 2012 sont la résultante de la variation de quelques éléments, notamment la dépense d'experts et sous-traitants, l'impôt de la partie XII.6, maintien d'un site minier ainsi que les honoraires professionnels. On peut y voir l'effort de rationalisation de dépenses commencées en 2012 et qui s'est poursuivi au cours de 2013. La direction de la société n'a pas eu d'autres choix et ce, afin de préserver le plus possible son niveau d'encaisse.

La cession possible des actions de la société publique Balmoral Resources Ltd. (237 000\$ au 22 avril 2014) pourrait constituer un apport monétaire futur non négligeable qui pourrait permettre à la Société de s'acquitter de ses engagements en exploration et corporatif. La direction attendra le moment opportun pour transiger ces actions.

Au 31 décembre 2013, la Société ne détient aucun montant d'encaisse non affectée mais elle détenait un montant d'encaisse non affectée de 61 675 \$ au 31 décembre 2012. En outre, l'encaisse réservée à l'exploration s'élève à 30 961 \$ (229 110 \$ au 31 décembre 2012). Au 31 décembre 2013, le fonds de roulement de la Société s'élève à un montant négatif de 180 195 \$ comparativement à un montant négatif de 106 080 \$ au 31 décembre 2012. Le fonds de roulement déficitaire est préoccupant pour la direction et celle-ci n'a pas le choix de trouver de l'argent neuf afin d'assurer la continuité de ses opérations.

En date du rapport de gestion, les engagements en frais de prospection et d'évaluation se chiffrent à 347 938 \$ et devront être dépensés avant le 31 décembre 2014.

Les frais d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 se chiffrent à environ 396 000 \$ (en excluant la rémunération à base d'actions et l'amortissement des immobilisations). En regard à l'estimation calculée en début d'année de 370 000 \$, il est clair qu'il y a un léger dépassement de coût. La hausse des dépenses expliquées auparavant est responsable du dépassement de coût. Somme toute, l'exercice clos le 31 décembre 2013 se termine avec une hausse d'environ 26 000 \$ des frais d'administration en comparaison au budget final prévu. La direction considère le résultat final conforme aux décisions prises par les dirigeants et celle-ci est confortable avec la situation réelle de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Celle-ci est particulièrement fière d'avoir réussi à contrôler ses coûts au cours des exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la direction de la Société dans un effort de rationalisation a réussi à diminuer les dépenses d'administration à la hauteur de **332 000 \$ comparé à 396 000\$ en 2013**. La Société devra et fera les financements nécessaires afin d'absorber ses obligations financières prévues. La valeur marchande des actions de Balmoral Resources est actuellement de 237 000 \$ (22 avril 2014) et celle-ci pourrait aider la direction dans ce sens, advenant un encaissement futur. De plus, afin d'absorber ses frais d'administration courants, au 31 décembre 2013, la société avait utilisé environ 377 000 \$ des fonds réservés pour des dépenses d'exploration en relation avec les financements accréditifs effectués en 2013. La direction doit donc remplacer ces fonds par des entrées d'argent non réservées soit des financements en actions ordinaires, soit la vente du placement, afin de respecter ses engagements envers les souscripteurs d'actions accréditives. Ce point est primordial dans les plans de la direction.

Le financement de la Société se faisant principalement par voie d'émissions de capital-social, le succès de celui-ci dépend des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et couvrir ses dépenses courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions.

L'exercice de bons de souscription en circulation représente un financement potentiel. L'exercice d'options d'achat d'actions constitue également un financement potentiel supplémentaire important. Selon la direction de la Société, advenant une augmentation importante du cours des actions de Radisson, une entrée d'argent serait prévisible. Par contre, il n'est pas possible de prévoir le montant en question.

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

- O'Brien : paiement au comptant de 1 million de dollars au moment de la mise en production commerciale
- Kewagama : 2 % NSR
- Massicotte : En faveur de Radisson une redevance sur les revenus nets de fonderie (NSR) de 2 % sur les claims qui constituent la propriété. Balmoral peut acheter une première moitié de la redevance NSR en versant 1 000 000 \$ en espèces, tout comme elle a la possibilité d'acheter la seconde moitié en effectuant un paiement additionnel de 2 000 000 \$ en espèces.
- Lac Gouin SSO : 1% de NMR (Net Mineral Royalty) s'il y a mise en production. Ce 1 % sera automatiquement converti en 2 % du produit de la vente de la propriété, si la propriété est vendue par Radisson à producteur de phosphate.

Puisque certains financements réalisés se composent d'unités accréditives, la Société se voit dans l'obligation d'attribuer les dépenses en prospection et évaluation dans un temps donné. Le tableau qui suit traduit les dépenses attribuées et les temps correspondants donnés. Au 18 avril 2014, considérant les dépenses en exploration et mise en valeur déjà effectuées pour un montant de 64 195 \$, un montant de 347 938 \$ devra être effectué en travaux d'exploration et de mise en valeur et d'évaluation avant le 31 décembre 2014.

| Date | Financement | | Emploi du produit | Objectifs |
|------------------|---------------------------|------------|--|------------------------|
| 4 avril 2013 | Actions accréditatives | 108 000 \$ | Assigné à l'exploration sur les propriétés O'Brien et Kewagama | Délai 31 décembre 2014 |
| 6 juin 2013 | Actions accréditatives | 193 400 \$ | Assigné à l'exploration sur les propriétés O'Brien et Kewagama | Délai 31 décembre 2014 |
| 3 octobre 2013 | Actions accréditatives | 180 000 \$ | Assigné à l'exploration sur les propriétés O'Brien et Kewagama | Délai 31 décembre 2014 |
| 31 décembre 2013 | Actions accréditatives | 176 000 \$ | Assigné à l'exploration sur les propriétés O'Brien et Kewagama | Délai 31 décembre 2014 |
| 27 mars 2014 | Actions ClasseA | 300 000\$ | Assigné à l'exploration et dépenses corporatives | |

INFORMATION RELATIVES AUX PARTIES LIÉES À VENIR

Opérations entre parties liées

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le président, le vice-président et chef des finances ainsi que les administrateurs) est la suivante :

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 |
|--|------------------|------------------|
| | | \$ |
| Salaires incluant les primes et avantages | 74 462 | 95 053 |
| Coût de la sécurité sociale | 5 635 | 6 211 |
| Loyers et frais d'occupation | 4 950 | 5 400 |
| Maintien d'un site minier | - | 23 589 |
| Experts et sous-traitants | 26 772 | 90 820 |
| Experts et sous-traitants inclus dans les frais de prospection et d'évaluation | - | 188 928 |
| Honoraires professionnels | 1 660 | - |
| Rémunération à base d'actions | 32 050 | 36 900 |
| Frais d'émission d'actions | - | 20 000 |
| | 145 529 | 466 773 |

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président (chef des opérations financières) sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 31 décembre 2012 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président (chef des opérations financières) sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui aurait considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS D'IMPORTANTS REVENUS

La Société fournit l'information relative aux actifs d'exploration et de mise en valeur dans la note 6 des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013. La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les actifs d'exploration et de mise en valeur.

Concernant les informations présentées dans ce rapport de gestion sur les actifs de prospections et d'évaluation, la direction a conclu que l'absence de dépréciation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 est adéquate.

MODE DE PRÉSENTATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La préparation des états financiers fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées plus loin dans le rapport de gestion.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB); ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 décembre 2013.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »), la direction de la Société doit faire des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes.

Les principales méthodes comptables ainsi que celles qui requièrent le plus de jugements et d'estimations sont :

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Dépense de rémunération à base d'actions

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération à base d'actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle de Black & Scholes.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Dépenses de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans l'exercice au cours duquel les nouvelles informations deviennent disponibles.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

La Société soumet chaque unité génératrice de trésorerie pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. La direction a établi ses unités génératrices de trésorerie comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsqu'un indicateur de dépréciation existe, puisque la Société ne dispose pas d'informations suffisantes au sujet de ses biens miniers pour pouvoir estimer les flux de trésorerie futurs, elle soumet ses biens miniers à un test de dépréciation en comparant la juste valeur à la valeur comptable, sans préalablement effectuer un test de recouvrabilité. Les techniques permettant d'établir la juste valeur exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses telles que le prix prévu à long terme des ressources minérales, la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le potentiel exploratoire. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties biens informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

Passifs et actifs d'impôt différé

Les passifs et les actifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs.

Estimation de la valeur marchande des placements

Dans le cadre d'ententes d'options sur ses propriétés, la Société reçoit parfois des paiements en espèces et/ou des actions de la société à l'origine de l'entente d'option. La Société établit la juste valeur de ces actions au moment de la réception des actions en utilisant le prix publié lorsque ces actions sont transigées sur un marché actif. Dans le cas où les actions ne sont pas transigées sur un marché actif, la Société établit la juste valeur en utilisant une technique d'évaluation.

Dépréciation des actifs

La Société évalue chaque groupe d'actifs périodiquement pour déterminer s'il existe des indications de perte de valeur. Lorsque des indicateurs de perte de valeur existent, une évaluation du montant recouvrable est effectuée. Les évaluations nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses telles que le cours des prix à long terme des ressources minérales, le financement futur nécessaire, le potentiel et les résultats d'exploration. La juste valeur est établie comme étant le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif dans le cadre d'une transaction entre des parties compétentes agissant en toute liberté. La juste valeur des actifs miniers (propriétés minières et frais de prospection et d'évaluation reportés) est généralement établie comme étant la valeur non actualisée des flux monétaires futurs provenant de l'utilisation continue de l'actif, laquelle comprend des estimations sur les coûts d'expansion et de disposition, en utilisant des hypothèses que prendrait en compte une partie prenante indépendante compétente. La juste valeur correspond au prix du marché lorsqu'il est attendu que les actifs seront vendus.

En ce qui a trait aux actifs miniers sujets à un test de recouvrabilité, la direction a déterminé le groupe d'actifs comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus bas niveau pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur

RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement aux opérations de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales. Rien ne saurait garantir que ces approbations soient obtenues et qu'elles le soient à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saura garantir qu'elle réussisse à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR.

INSTRUCTION NATIONALE 51-102

Divulgué, au 18 avril 2014, des données relatives aux titres en circulation.

Variation du capital-actions

| Description | Nb d'actions en circulation | Valeur \$ |
|------------------|-----------------------------|-----------|
| Au 18 avril 2014 | 77 535 762 | 8 141 225 |

Au 18 avril 2014

Bons de souscriptions émis

Placement privé du 18 juillet 2012 : 3 333 334 (date d'expiration : 18 juillet 2014 / prix de levée : 0,10 \$)

Placement privé du 27 mars 2014 : 1 975 000 (date d'expiration : 27 septembre 2015/ prix de levée : 0,12 \$)

Options en circulation

Au 18 avril 2014

Options émises dans le cadre du régime d'options : 2 975 000

Options attribuées aux administrateurs et dirigeants

| Nombre d'options | Prix de levée | Date d'expiration |
|------------------|---------------|-------------------|
| 875 000 | 0,11 \$ | 20 octobre 2015 |
| 400 000 | 0,10 \$ | 4 juillet 2017 |
| 650 000 | 0,12 \$ | 21 juin 2016 |
| 400 000 | 0,10 \$ | 17 mai 2017 |
| 100 000 | 0,10 \$ | 8 janvier 2018 |
| 100 000 | 0,10 \$ | 24 janvier 2018 |
| 450 000 | 0,10 \$ | 12 juin 2018 |



Mario Bouchard
Président et chef de la direction



Donald Lacasse, ing.
Vice-président, chef des opérations financières
et secrétaire corporatif

Rouyn-Noranda, Canada
Le 28 avril 2014

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION QUANT AUX RAPPORTS FINANCIERS

La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel. La direction maintient un système de contrôle interne afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs.

Les états financiers sont préparés selon les Normes internationales d'information financière et comprennent nécessairement des montants déterminés selon des estimations et des jugements provenant de la direction. Deloitte s.e.n.c.r.l., Comptables professionnels agréés, ont été nommés auditeurs indépendants de la Société par les actionnaires. Leur rapport présenté ci-dessous exprime une opinion sur les états financiers.

Le comité de vérification et les auditeurs indépendants se réunissent annuellement, avec et sans la direction, afin de réviser les états financiers et de discuter de questions touchant l'audit. Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration approuve les états financiers de la Société



Mario Bouchard.
Président et chef de la direction



Donald Lacasse, ing.
Vice-président, chef des opérations financières
et secrétaire corporatif

Rouyn-Noranda, Canada
Le 28 avril 2014

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des actionnaires de
Ressources minières Radisson inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Ressources minières Radisson inc., qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 et les états de la perte nette, les états du résultat global, les états de la variation des capitaux propres, les états des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012 ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources minières Radisson inc. au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observation

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.



Rouyn-Noranda, Québec, Canada
Le 18 avril 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121501

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États de la situation financière (en dollars canadiens)

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 |
|---|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Actifs | | |
| Courants : | | |
| Encaisse | - | 61 675 |
| Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation (note 11) | 30 961 | 229 110 |
| Taxes gouvernementales à recevoir | 34 315 | 64 890 |
| Autres débiteurs | 13 487 | 1 990 |
| Frais payés d'avance | 6 996 | 12 291 |
| | 85 759 | 369 956 |
| Non courants : | | |
| Placements (note 4) | 117 000 | 326 160 |
| Immobilisations corporelles (note 5) | 7 391 | 7 553 |
| Actifs de prospection et d'évaluation (note 6) | 7 561 087 | 7 235 226 |
| | 7 771 237 | 7 938 895 |
| Passifs | | |
| Courants : | | |
| Créditeurs et charges à payer | 265 954 | 476 036 |
| Non courants : | | |
| Impôts sur les bénéfices et impôts différés (note 7) | 2 351 004 | 2 173 720 |
| Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives (note 8) | 256 220 | 9 200 |
| | 2 873 178 | 2 658 956 |
| Capitaux propres : | | |
| Capital-actions (note 9) | 31 362 455 | 31 129 796 |
| Réserves – règlement en instruments de capitaux propres | 3 586 924 | 3 462 771 |
| Bons de souscription (note 9) | 52 941 | 145 044 |
| Déficit | (29 936 206) | (29 496 877) |
| Cumul des autres éléments du résultat global | (168 055) | 39 205 |
| | 4 898 059 | 5 279 939 |
| | 7 771 237 | 7 938 895 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil :



MARIO BOUCNAOU
Administrateur



Donald Lacasse, ing.
Administrateur

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États de la perte nette Exercices clos les 31 décembre (en dollars canadiens)

| | 2013 | 2012 |
|--|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Revenus : | | |
| Perte sur disposition de placements | (1 083) | (1 460) |
| Vente et option sur propriété minière | - | 534 999 |
| Autres | 34 | 2 652 |
| | (1 049) | 536 191 |
| Frais d'administration : | | |
| Salaires et charges au titre des avantages du personnel | 80 097 | 101 214 |
| Rémunération à base d'actions | 32 050 | 36 900 |
| Experts et sous-traitants | 45 185 | 102 685 |
| Honoraires professionnels | 91 659 | 124 130 |
| Voyages et promotion | 37 137 | 33 353 |
| Informations aux actionnaires | 30 492 | 11 921 |
| Inscriptions et frais de registrariat | 25 725 | 40 164 |
| Loyer et frais d'occupation | 4 950 | 5 400 |
| Papeterie et dépenses de bureau | 23 101 | 10 232 |
| Assurances, taxes et licences | 22 848 | 29 669 |
| Intérêts et frais bancaires | 1 706 | 984 |
| Impôt de la partie XII.6 | - | 29 967 |
| Télécommunications | 6 695 | 6 075 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 2 636 | 2 664 |
| Maintien d'un site minier | 25 962 | 77 215 |
| | 430 243 | 612 573 |
| Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers | (431 292) | (76 382) |
| Charge d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers (note 7) | (8 037) | (184 827) |
| Perte nette de l'exercice | (439 329) | (261 209) |
| Perte nette par action de base et diluée (note 10) | (0,01) | 0,00 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États du résultat global
Exercices clos les 31 décembre
(en dollars canadiens)

| | 2013 | 2012 |
|--|-----------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Perte nette de l'exercice | (439 329) | (261 209) |
| Autres éléments du résultat global | | |
| Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés à la perte nette | | |
| Variation des gains (pertes) sur placements disponibles à la vente, net d'impôts | | |
| Gain (perte) non réalisé(e) sur placements survenu(e) au cours de l'exercice | (208 343) | 52 645 |
| Reclassement aux résultats de la perte réalisée survenue au cours de l'exercice | 1 083 | 1 460 |
| Résultat global | (646 589) | (207 104) |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des variations des capitaux propres Exercices clos les 31 décembre (en dollars canadiens)

| | Capital- actions | Réserves – règlement en instruments de capitaux propres | Déficit | Bons de souscription | Actifs financiers disponibles à la vente | Total des capitaux propres |
|--|---------------------|--|--------------|-------------------------|---|----------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 31 décembre 2012 | 31 129 796 | 3 462 771 | (29 496 877) | 145 044 | 39 205 | 5 279 939 |
| Incidence de la rémunération à base d'actions | - | 32 050 | - | - | - | 32 050 |
| Émission d'actions pour l'acquisition de propriétés minières | 1 800 | - | - | - | - | 1 800 |
| Émission d'actions | 657 400 | - | - | - | - | 657 400 |
| Frais d'émission d'actions | (10 274) | - | - | - | - | (10 274) |
| Prime sur actions accréditives | (416 267) | - | - | - | - | (416 267) |
| Bons de souscription échus | - | 92 103 | - | (92 103) | - | - |
| Perte nette de l'exercice | - | - | (439 329) | - | - | (439 329) |
| | 31 362 455 | 3 586 924 | (29 936 206) | 52 941 | 39 205 | 5 105 319 |
| Autres éléments du résultat global | | | | | | |
| Perte non réalisée de l'exercice | - | - | - | - | (208 343) | (208 343) |
| Reclassement aux résultats | - | - | - | - | 1 083 | 1 083 |
| | - | - | - | - | (207 260) | (207 260) |
| Solde au 31 décembre 2013 | 31 362 455 | 3 586 924 | (29 936 206) | 52 941 | (168 055) | 4 898 059 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des variations des capitaux propres Exercices clos les 31 décembre (en dollars canadiens)

| | Capital- actions | Réserves – règlement en instruments de capitaux propres | Déficit | Bons de souscription | Actifs financiers disponibles à la vente | Total des capitaux propres |
|--|---------------------|--|--------------|-------------------------|---|----------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 31 décembre 2011 | 30 817 562 | 3 405 711 | (29 235 668) | 112 263 | (14 900) | 5 084 968 |
| Incidence de la rémunération à base d'actions | - | 36 900 | - | - | - | 36 900 |
| Émission d'actions | 400 000 | - | - | - | - | 400 000 |
| Frais d'émission d'actions | (25 625) | - | - | - | - | (25 625) |
| Prime sur actions accréditives | (9 200) | - | - | - | - | (9 200) |
| Bons de souscription octroyés | (52 941) | - | - | 52 941 | - | - |
| Bons de souscription échus | - | 20 160 | - | (20 160) | - | - |
| Perte nette de l'exercice | - | - | (261 209) | - | - | (261 209) |
| | 31 129 796 | 3 462 771 | (29 496 877) | 145 044 | (14 900) | 5 225 834 |
| Autres éléments du résultat global | | | | | | |
| Gain non réalisé de l'exercice | - | - | - | - | 52 645 | 52 645 |
| Reclassement aux résultats | - | - | - | - | 1 460 | 1 460 |
| | - | - | - | - | 54 105 | 54 105 |
| Solde au 31 décembre 2012 | 31 129 796 | 3 462 771 | (29 496 877) | 145 044 | 39 205 | 5 279 939 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des flux de trésorerie Exercices clos les 31 décembre (en dollars canadiens)

| | 2013 | 2012 |
|---|-----------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Activités opérationnelles : | | |
| Perte nette de l'exercice | (439 329) | (261 209) |
| Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités : | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 2 636 | 2 664 |
| Rémunération à base d'actions | 32 050 | 36 900 |
| Impôts sur les bénéficiaires et impôts miniers différés | 8 037 | 184 827 |
| Revenu d'option reçu en placements | - | (284 999) |
| Perte sur disposition de placements | 1 083 | 1 460 |
| Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement (note 14) | (185 709) | 127 200 |
| | (581 232) | (193 157) |
| Activités d'investissement : | | |
| Produit de disposition de placements | 817 | 78 685 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (2 474) | (2 677) |
| Crédit d'impôts encaissé | 11 001 | 363 824 |
| Augmentation des actifs de prospection et d'évaluation | (345 062) | (727 481) |
| Produit de disposition des actifs de prospection et d'évaluation | 10 000 | 180 000 |
| | (325 718) | (107 649) |
| Activités de financement : | | |
| Émission de capital-actions | 657 400 | 400 000 |
| Frais relatifs à l'émission d'actions | (10 274) | (25 625) |
| | 647 126 | 374 375 |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (259 824) | 73 569 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 290 785 | 217 216 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice | 30 961 | 290 785 |
| Encaisse | - | 61 675 |
| Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation | 30 961 | 229 110 |
| | 30 961 | 290 785 |

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 14.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

1 - Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, effectue l'exploration de propriétés minières et elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

Le siège social de Ressources Minières Radisson inc. est situé au 1 750, chemin de la baie verte à Rouyn-Noranda, J0Z 2X0, dans la province de Québec au Canada. Son titre est transigé sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole RDS.

Depuis sa constitution, la Société a accumulé un déficit de 29 936 206 \$ et pendant l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2013, la Société a réalisé une perte nette de 439 329 \$.

Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'évaluation et des sommes réservées suite aux financements accreditifs. Au 31 décembre 2013, la Société a utilisé un montant de 377 307 \$ pour les frais d'administration courants de la Société. Le montant était réservé à la prospection et à l'évaluation en vertu des financements accreditifs. Au 31 décembre 2013, la Société avait un fonds de roulement négatif de 180 195 \$. La Société estime que ces fonds actuels ne seront pas suffisants pour répondre aux obligations de la Société jusqu'au 31 décembre 2014.

La direction a évalué ses besoins additionnels de liquidités pour l'exercice 2014 à un montant d'environ 494 000 \$ afin de s'acquitter de ses obligations concernant le fonds de roulement, les frais de prospection et d'évaluation liés aux financements accreditifs et un montant estimé à 332 000 \$ pour les frais administratifs. Tel que mentionné à la note 17, le 27 mars 2014, la Société a complété un financement en espèces d'un produit net d'environ 293 000 \$. La direction devra continuer à chercher des solutions afin de trouver les liquidités manquantes pour 2014 d'un montant estimé à 201 000 \$.

La direction continue à chercher périodiquement afin d'obtenir du financement sous forme d'émission d'actions et d'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été approuvés par le conseil d'administration le 18 avril 2014.

2 - Mode de présentation et IFRS

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »). Les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

3 - Principales méthodes comptables

Nouvelles normes internationales d'information financière révisées

(a) Nouvelles normes internationales d'information financière révisées, adoptées

En 2013, les normes suivantes sont entrées en vigueur et ont été appliquées dans les présents états financiers tel que décrit ci-dessous :

IAS 1 – *Présentation des états financiers* – L'IASB a amendé IAS 1 en juin 2011, incorporant des modifications pour refléter de nouvelles exigences pour la présentation des résultats et du résultat global dans leur état respectif. IAS 1 exige maintenant que les items du résultat global soient classés séparément dans l'état en fonction du reclassement subséquent à l'état des résultats. La Société a appliqué IAS 1 sur une base prospective à partir du 1er janvier 2013.

À la suite de l'adoption de cette norme, l'état du résultat global présente distinctement les éléments qui seront reclassés dans la perte nette et ceux qui seront classés de façon permanente dans le résultat global.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

Nouvelles normes internationales d'information financière révisées (suite)

IFRS 13 – *Évaluation de la juste valeur* – définit la juste valeur et établit un cadre de travail unique pour mesurer la juste valeur qui est applicable à toutes les IFRS qui exigent ou permettent des mesures ou des informations en juste valeur. IFRS 13 exige que lors de l'utilisation d'une technique d'évaluation pour mesurer la juste valeur, l'utilisation de données observables pertinentes devrait être maximisée tandis que les données non observables devraient être réduites au minimum. La Société a appliqué IFRS 13 sur une base prospective à partir du 1er janvier 2013. Sauf pour les informations à fournir additionnelles, l'adoption de IFRS 13 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

(b) Nouvelles normes internationales d'information financière révisées, mais non adoptées

Certaines nouvelles normes, interprétations, amendements et améliorations aux normes existantes ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été appliquées dans la préparation des états financiers.

IFRS 9 - *Instruments Financiers* - les amendements à l'IFRS 9 sont les premiers d'un projet à phases multiples afin de remplacer l'IAS 39 - *Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation*. Il simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les instruments dérivés incorporés énoncées dans l'IAS39 - *Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. La direction n'adoptera pas cette norme par anticipation. L'application de l'IFRS 9 a été reportée au 1er janvier 2018.

En mai 2013, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 21 – *Droits ou taxes* (« IFRIC 21 »), une interprétation de la norme IAS 37 - *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* (« IAS 37 »), sur la comptabilisation des redevances imposées par les gouvernements. IAS 37 établit des critères pour la reconnaissance d'une responsabilité, dont l'un est l'obligation pour l'entité d'avoir une obligation actuelle résultant d'un événement passé (« générateur d'obligation »). IFRIC 21 précise que la créance qui donne lieu à une obligation de payer un prélèvement est l'activité décrite dans la législation pertinente qui déclenche le paiement de la redevance. IFRIC 21 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014. La Société évalue actuellement l'incidence que l'interprétation finale devrait avoir sur ses états financiers.

Conversion de devises

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de la période. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans la perte nette de la période; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées à la perte nette ou en capitaux propres.

Rémunération à base d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services reçus par ce membre du personnel est déterminée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. La juste valeur de chaque option est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black & Scholes. Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition. Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus ainsi que les montants de la juste valeur sont portés au capital-actions. Lorsque les options d'achat d'actions sont reprises ou expirent, le montant afférent est conservé au poste Réserves – règlement en instruments de capitaux propres.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que la Société n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associées à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction) et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses au titre de la prospection et de l'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerai;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée. La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6, *Prospection et évaluation des ressources minérales*, indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims minières, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. La valeur comptable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Impôts sur les bénéfices et impôts minières différés

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société ne comptabilise pas une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Perte de base et diluée par action

La perte de base par action est calculée en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La perte diluée par action est calculée en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Le calcul s'effectue en considérant que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires potentielles au début de la période, ou plus tard si la date de l'émission des actions ordinaires potentielles a été postérieure.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

Perte de base et diluée par action (suite)

Pour calculer sa perte diluée par action, une entité doit supposer que les options dilutives ont été exercées. Le revenu supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période. La perte diluée par action est équivalente à la perte de base par action compte tenu de l'effet antidilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition. Les fonds réservés à la prospection et l'évaluation sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie, mais sont présentés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière.

Crédits d'impôts relatifs aux ressources et d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôts miniers sur les frais reliés aux activités minières engagées au Québec. De plus, elle a droit au crédit d'impôts remboursables relatif aux ressources à l'égard des frais admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation en vertu de l'IAS 20, *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*, diminué de l'amortissement cumulé et s'il y a lieu des pertes de valeur. Le coût, diminué de la valeur résiduelle, est amorti sur la durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque période annuelle de présentation de l'information financière et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective. Les crédits sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et, s'il y a lieu, des pertes de valeur. Le coût, diminué de la valeur résiduelle, est amorti sur la durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque période annuelle de présentation de l'information financière et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective. L'amortissement de l'équipement et de l'équipement informatique est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Actions accréditives

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accréditives et de leur incidence fiscale. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires; et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode résiduelle. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôts différés est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Les dépenses renoncées relativement aux actions accréditives peuvent entraîner la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés.

Constatation des produits

Les gains ou pertes résultant de la vente de placements sont constatés à l'état de la perte nette lors de la vente du titre. Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les ventes de propriétés minières sont constatées en appliquant le produit de ces ventes ou options au coût de la propriété puis en diminution des frais de prospection et d'évaluation reportés relatifs à la propriété. Tout solde résiduel est constaté aux résultats.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles résultant d'un événement passé se traduiront probablement par une sortie de ressources économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et autres passifs similaires, ou des contrats déficitaires.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Un remboursement dont la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société, qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif, sont traitées comme des actifs éventuels et ne sont pas comptabilisées.

La Société doit se conformer aux lois et règlements environnementaux promulgués par les autorités fédérales et provinciales. Afin de tenir compte des mouvements de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations découlant des plans de fermeture acceptables en matière de protection de l'environnement (tels le démantèlement et la démolition d'infrastructures, le retrait des matières résiduelles et la remise en état des lieux), des provisions sont enregistrées dans l'exercice financier où l'atteinte à l'environnement se produit, c'est-à-dire que la Société a une obligation actuelle résultant de l'atteinte à l'environnement, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que l'obligation peut être estimée de manière fiable. Ces provisions sont établies en fonction de la meilleure estimation des coûts futurs, basée sur les informations disponibles en date de l'état de la situation financière. La meilleure estimation des coûts futurs est le montant que la Société devrait raisonnablement payer pour éteindre son obligation à la date de clôture ou pour la transférer à un tiers à cette même date. Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans les immobilisations corporelles.

La provision est revue annuellement afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources suite aux changements au niveau des obligations ou de la législation, la variation du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou l'augmentation qui reflète le passage du temps. La charge de désactualisation est comptabilisée en résultat net en tant que coût financier au fur et à mesure. Le coût de l'actif lié est ajusté pour refléter les changements dans la période considérée. Les coûts de mise hors service sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés.

Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions réduit des frais d'émission. Les réserves incluent les dépenses liées à la rémunération à base d'actions jusqu'à l'exercice des options émises à titre de rémunération. Le déficit comprend l'ensemble des pertes de l'exercice en cours et des exercices antérieurs. Les profits et les pertes sur certains instruments financiers sont inclus dans la rubrique intitulée « Actifs financiers disponibles à la vente ».

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au prorata des justes valeurs en utilisant la méthode Black & Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transactions, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- prêts et créances;
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation des revenus et des charges qui en résulteront, soit en résultat net ou en autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers, sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués avec des indicateurs de dépréciation à la fin de chaque période. Les actifs financiers doivent être dépréciés lorsqu'il y a des indications objectives de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ont été affectés. Si la dépréciation diminue, alors la dépréciation est renversée dans le résultat net jusqu'à ce que la valeur comptable du placement soit renversée, mais n'excède pas le coût amorti si ce dernier n'avait pas fait l'objet d'une dépréciation.

Tous les revenus et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les « autres revenus » ou les charges « administration ».

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. L'encaisse, les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation, les débiteurs, les taxes gouvernementales et les crédits d'impôts et impôts miniers à recevoir font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers sont classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction ou qu'ils sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Un actif financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis principalement en vue d'être vendu à court terme;
- si, au moment de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers déterminés qui sont gérés ensemble par la Société et qui présentent un profil récent de prise de bénéfices à court terme;
- s'il est un dérivé qui n'est pas un instrument de couverture désigné et efficace.

Un actif financier autre qu'un actif détenu à des fins de transaction peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de sa comptabilisation initiale :

- si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui autrement surviendrait;

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

Actifs financiers (suite)

- si l'actif financier fait partie d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux qui est géré et dont la performance est évaluée, d'après la méthode de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion de risques ou d'investissement documentée de la Société et les informations sur le groupe sont fournies en interne sur cette base;
- s'il fait partie d'un contrat contenant un ou plusieurs dérivés incorporés, et si IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, permet que l'intégralité du contrat composé (actif ou passif) soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente de la Société comprennent les placements dans les actions de sociétés publiques.

Tous les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont présentés dans la rubrique intitulée « Actifs financiers disponibles à la vente » dans les capitaux propres, à l'exception des dépréciations, qui sont comptabilisées en résultat. Lorsque l'actif est sorti ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulée comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat et est présenté comme un reclassement dans les autres éléments du résultat global.

Les reprises de dépréciations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception de celles relatives aux actifs financiers qui sont des titres de créance, lesquelles sont comptabilisées en résultat seulement si la reprise est objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créditeurs et charges à payer. Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les passifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur et dont les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat. Lorsqu'applicables, les dépenses d'intérêts et les variations de juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat net sont présentées dans les « autres revenus » ou les charges « administration ».

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Dépense de rémunération à base d'actions

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération à base d'actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle de Black & Scholes.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

Estimations comptables et jugements critiques (suite)

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Dépenses de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans l'exercice au cours duquel les nouvelles informations deviennent disponibles.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

La Société soumet chaque unité génératrice de trésorerie pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. La direction a établi ses unités génératrices de trésorerie comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsqu'un indicateur de dépréciation existe, puisque la Société ne dispose pas d'informations suffisantes au sujet de ses biens miniers pour pouvoir estimer les flux de trésorerie futurs, elle soumet ses biens miniers à un test de dépréciation en comparant la juste valeur à la valeur comptable, sans préalablement effectuer un test de recouvrabilité. Les techniques permettant d'établir la juste valeur exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses telles que le prix prévu à long terme des ressources minérales, la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le potentiel exploratoire. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

Passifs et actifs d'impôts différés

Les passifs et les actifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs.

Estimation de la valeur marchande des placements

Dans le cadre d'ententes d'options sur ses propriétés, la Société reçoit parfois des paiements en espèces et/ou des actions de la société à l'origine de l'entente d'option. La Société établit la juste valeur de ces actions au moment de la réception des actions en utilisant le prix publié lorsque ces actions sont transigées sur un marché actif. Dans le cas où les actions ne sont pas transigées sur un marché actif, la Société établit la juste valeur en utilisant une technique d'évaluation.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation des actifs

La Société évalue chaque groupe d'actifs périodiquement pour déterminer s'il existe des indications de perte de valeur. Lorsque des indicateurs de perte de valeur existent, une évaluation du montant recouvrable est effectuée. Les évaluations nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses telles que le cours des prix à long terme des ressources minérales, le financement futur nécessaire, le potentiel et les résultats d'exploration. La juste valeur est établie comme étant le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif dans le cadre d'une transaction entre des parties compétentes agissant en toute liberté. La juste valeur des actifs miniers (propriétés minières et frais de prospection et d'évaluation reportés) est généralement établie comme étant la valeur non actualisée des flux monétaires futurs provenant de l'utilisation continue de l'actif, laquelle comprend des estimations sur les coûts d'expansion et de disposition, en utilisant des hypothèses que prendrait en compte une partie prenante indépendante compétente. La juste valeur correspond au prix du marché lorsqu'il est attendu que les actifs seront vendus.

En ce qui a trait aux actifs miniers sujets à un test de recouvrabilité, la direction a déterminé le groupe d'actifs comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus bas niveau pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur.

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

4 - Placements

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 |
|--|---------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| 300 000 (302 000 au 31 décembre 2012) | | |
| actions de Balmoral Resources Ltd., société publique | 117 000 | 326 160 |

5 - Immobilisations corporelles

| | 31 décembre 2013 | | |
|-------------------------|---------------------|-------------------------|------------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette |
| | \$ | \$ | \$ |
| Équipement | 8 158 | 5 943 | 2 215 |
| Équipement informatique | 19 610 | 14 434 | 5 176 |
| | 27 768 | 20 377 | 7 391 |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

5 - Immobilisations corporelles (suite)

| | 31 décembre 2012 | | |
|-------------------------|---------------------|-------------------------|------------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette |
| | \$ | \$ | \$ |
| Équipement | 7 679 | 5 097 | 2 582 |
| Équipement informatique | 17 615 | 12 644 | 4 971 |
| | 25 294 | 17 741 | 7 553 |

6 - Actifs de prospection et d'évaluation

| | Solde au 31 décembre 2012 | Augmentation | Cession | Crédits d'impôts | Solde au 31 décembre 2013 |
|---|---------------------------------|--------------|----------|---------------------|---------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Propriétés minières : | | | | | |
| O'Brien | 162 789 | - | (10 000) | - | 152 789 |
| Kewagama | 9 950 | - | - | - | 9 950 |
| Lac Gouin | - | 10 800 | - | - | 10 800 |
| | 172 739 | 10 800 | (10 000) | - | 173 539 |
| Frais de prospection et d'évaluation reportés : | | | | | |
| O'Brien | 5 022 357 | 240 704 | - | (7 151) | 5 255 910 |
| Kewagama | 2 040 130 | 70 029 | - | (3 850) | 2 106 309 |
| Lac Gouin | - | 25 329 | - | - | 25 329 |
| | 7 062 487 | 336 062 | - | (11 001) | 7 387 548 |
| | 7 235 226 | 346 862 | (10 000) | (11 001) | 7 561 087 |

| | Solde au 31 décembre 2011 | Augmentation | Cession | crédits d'impôts | Solde au 31 décembre 2012 |
|---|---------------------------------|--------------|------------|---------------------|---------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Propriétés minières : | | | | | |
| O'Brien | 342 789 | -(180 000) | -162 789 | | |
| Kewagama | 9 950 | - | 9 950 | | |
| Massicotte | 1 | - | (1) | - | - |
| | 352 740 | - | (180 001) | - | 172 739 |
| Frais de prospection et d'évaluation reportés : | | | | | |
| O'Brien | 4 814 865 | 469 442 | -(261 950) | 5 022 357 | |
| Kewagama | 1 883 965 | 258 039 | - | (101 874) | 2 040 130 |
| | 6 698 830 | 727 481 | - | (363 824) | 7 062 487 |
| | 7 051 570 | 727 481 | (180 001) | (363 824) | 7 235 226 |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

6 - Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Évolution des frais de prospection et d'évaluation reportés :

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 |
|---|---------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Frais de prospection et d'évaluation : | | |
| Forage | - | 183 188 |
| Expert-conseil et sous-traitants | 303 088 | 517 764 |
| Frais généraux d'exploration | 32 974 | 26 529 |
| | 336 062 | 727 481 |
| Autres : | | |
| Crédits d'impôts | (11 001) | (363 824) |
| Augmentation des frais de prospection et d'évaluation | 325 061 | 363 657 |
| Solde au début | 7 062 487 | 6 698 830 |
| Solde à la fin | 7 387 548 | 7 062 487 |

7 - Impôts sur les bénéfices et impôts miniers

| | 2013 | 2012 |
|---|-------|----------|
| | \$ | \$ |
| Impôts différés de l'exercice en cours | 8 037 | (15 173) |
| Ajustement d'impôts lié aux exercices antérieurs relativement aux actions accréditives | - | 200 000 |
| | 8 037 | 184 827 |
| Total de la charge d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers comptabilisés dans l'exercice | 8 037 | 184 827 |

Conciliation de la charge d'impôts de l'exercice :

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le résultat net et la charge d'impôts :

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 |
|--|---------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers | (431 292) | (76 382) |
| Taux d'impôts combinés | 26,9 % | 26,9 % |
| Charge d'impôts et impôts miniers calculés au taux combiné | (116 018) | (20 547) |
| Dépense d'impôts différés relative aux actions accréditives | 117 359 | 128 226 |
| Dépenses non déductibles et autres | 10 455 | 15 397 |
| Variation de la provision pour moins-value | 165 488 | 5 565 |
| Ajustement des exercices antérieurs | - | 2 281 |
| Ajustement d'impôts lié aux exercices antérieurs relativement aux actions accréditives | - | 200 000 |
| Charge d'impôts et impôts miniers | 177 284 | 330 922 |
| Autres passifs relatifs à l'émission d'actions accréditives (note 8) | (169 247) | (146 095) |
| Charge d'impôts et impôts miniers liés aux activités poursuivies | 8 037 | 184 827 |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

7 - Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (suite)

Au 31 décembre 2013, la Société dispose des pertes aux fins fiscales suivantes pour réduire son revenu imposable au cours des prochains exercices. Ces pertes, dont l'effet n'a pas été comptabilisé aux états financiers, se détaillent comme suit :

Pertes autres qu'en capital reportées disponibles aux fins fiscales :

| | \$ |
|------|-----------|
| 2014 | 298 367 |
| 2015 | 434 645 |
| 2026 | 537 650 |
| 2027 | 802 631 |
| 2028 | 809 059 |
| 2029 | 432 761 |
| 2030 | 444 186 |
| 2031 | 513 776 |
| 2032 | 342 673 |
| 2033 | 435 431 |
| | 5 051 179 |

De plus, la Société dispose de pertes en capital de 464 372 \$ pouvant servir à réduire les gains en capital des exercices ultérieurs.

Solde d'impôts différés :

| | 31 décembre 2012 | Comptabilisé à la perte nette | Comptabilisé au résultat global | Comptabilisé directement aux capitaux propres | 31 décembre 2013 |
|--|---------------------|----------------------------------|---------------------------------------|---|---------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Différences temporelles | | | | | |
| Actifs d'impôts différés | | | | | |
| Pertes en capital et autres qu'en capital reportées | 1 316 946 | 186 304 | - | - | 1 503 250 |
| Frais d'émission d'actions | 31 673 | (12 630) | - | 2 764 | 21 807 |
| Immobilisations corporelles | 62 531 | 709 | - | - | 63 240 |
| Actifs financiers disponibles à la vente | (5 273) | - | 27 876 | - | 22 603 |
| | 1 405 877 | 174 383 | 27 876 | 2 764 | 1 610 900 |
| Moins provision pour moins-value | (1 348 619) | (168 400) | (27 876) | (2 764) | (1 547 659) |
| | 57 258 | 5 983 | - | - | 63 241 |
| Passifs d'impôts différés | | | | | |
| Actifs de prospection et d'évaluation | (2 230 978) | (183 267) | - | - | (2 414 245) |
| Passifs d'impôts différés | (2 173 720) | (177 284) | - | - | (2 351 004) |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

7 - Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (suite)

| | 31 décembre 2011 | Comptabilisé au résultat net | Comptabilisé au résultat global | Comptabilisé directement aux capitaux propres | 31 décembre 2012 |
|---|---------------------|---------------------------------|---------------------------------------|---|---------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Différences temporelles | | | | | |
| Actifs d'impôts différés | | | | | |
| Pertes autres qu'en capital reportées | 1 294 209 | 22 737 | - | - | 1 316 946 |
| Frais d'émission d'actions | 39 947 | (15 167) | - | 6 893 | 31 673 |
| Immobilisations corporelles | 61 814 | 717 | - | - | 62 531 |
| Actifs financiers disponibles à la vente | 2 004 | (7 277) | - | - | (5 273) |
| | 1 397 974 | 1 010 | - | 6 893 | 1 405 877 |
| Moins provision pour moins-value | (1 336 161) | (5 565) | - | (6 893) | (1 348 619) |
| | 61 813 | (4 555) | - | - | 57 258 |
| Passifs d'impôts différés | | | | | |
| Actifs de prospection et d'évaluation | (2 104 611) | (126 367) | - | - | (2 230 978) |
| Passifs d'impôts différés | (2 042 798) | (130 922) | - | - | (2 173 720) |

8 - Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 |
|--|---------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 9 200 | 146 095 |
| Augmentation de l'exercice ⁽¹⁾ | 416 267 | 9 200 |
| Réduction liée à l'engagement de dépenses d'exploration admissibles (note 7) | (169 247) | (146 095) |
| Solde à la fin de l'exercice | 256 220 | 9 200 |

⁽¹⁾ L'augmentation de 2013 représente l'excédent du produit de l'émission d'actions accréditives sur la juste valeur marchande des actions émises de 416 267 \$ (9 200 \$ en 2012) en fonction des financements suivants :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

- En avril 2013, la Société a émis 600 000 actions accréditives au montant de 0,18 \$ par action pour un total de 108 000 \$ (juste valeur marchande de 48 000 \$).
- En juin 2013, la Société a émis 1 074 445 actions accréditives au montant de 0,18 \$ par action pour un total de 193 400 \$ (juste valeur marchande de 64 467 \$).
- En octobre 2013, la Société a émis 999 997 actions accréditives au montant de 0,18 \$ par action pour un total de 180 000 \$ (juste valeur marchande de 70 000 \$).
- En décembre 2013, la Société a émis 977 780 actions accréditives au montant de 0,18 \$ par action pour un total de 176 000 \$ (juste valeur marchande de 58 666 \$).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- En décembre 2012, la Société a émis 460 000 actions accréditives au montant de 0,10 \$ par action pour un total de 46 000 \$ (juste valeur marchande de 36 800 \$).

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

9 - Capital-actions

Autorisé :

Nombre illimité d'actions de catégorie A, avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions de catégorie B, pouvant être émises en séries, dividende cumulatif ou non cumulatif au taux de base de la Banque du Canada au début de l'exercice majoré d'un pourcentage variant entre 1 et 5 %, non participantes, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société au prix payé majoré de tout dividende déclaré sur ces actions, mais non encore payé, sans valeur nominale

Les mouvements dans le capital-actions de la catégorie A de la Société se détaillent comme suit :

| | 2013 | | 2012 | |
|-------------------------------|---------------------------|------------|---------------------------|------------|
| | Actions de catégorie A | Montant | Actions de catégorie A | Montant |
| | | \$ | | \$ |
| Émis et payé | | | | |
| Solde au début | 70 103 540 | 31 129 796 | 64 385 206 | 30 817 562 |
| Payées en argent | - | - | 5 258 334 | 301 059 |
| Propriété minière | 30 000 | 1 800 | - | - |
| Financement accreditif | 3 652 222 | 241 133 | 460 000 | 36 800 |
| Frais d'émission | - | (10 274) | - | (25 625) |
| Solde à la fin ⁽¹⁾ | 73 785 762 | 31 362 455 | 70 103 540 | 31 129 796 |

⁽¹⁾ 37 500 (37 500 en 2012) actions de catégorie A sont en mains tierces et ne peuvent être transférées, hypothéquées, nanties ou autrement aliénées sans le consentement de l'Autorité des marchés financiers et de la Bourse de croissance TSX.

a) Régime de protection des droits des actionnaires :

Le conseil d'administration de la Société a mis sur pied un régime de protection des droits des actionnaires (le Régime des droits) qui est entré en vigueur le 2 février 2009.

Le Régime des droits a été adopté pour assurer un traitement équitable à tous les actionnaires de Radisson advenant une offre publique d'achat des actions de classe A de la Société en circulation. Le Régime des droits permettra au conseil d'administration de Radisson (le Conseil) et aux actionnaires de disposer de plus de temps pour considérer toute offre publique d'achat non sollicitée. Le Régime des droits est destiné à décourager les offres publiques d'achat coercitives ou déloyales. Il donne aussi au Conseil le temps d'approfondir les possibilités de maximiser la valeur pour l'actionnaire. Toutefois, le Régime des droits n'est pas conçu pour prévenir les offres publiques d'achat inéquitable vis-à-vis les actionnaires de Radisson.

Le Régime des droits n'a pas été adopté en raison, ou en prévision, d'une proposition spécifique de prise de contrôle de Radisson. La Bourse de croissance TSX a approuvé le régime de protection conditionnellement à sa ratification et confirmation par les actionnaires dans les six mois suivant la date d'entrée en vigueur du Régime. La Société s'est conformée à cette exigence en obtenant l'approbation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle tenue le 26 juin 2009. Le Régime des droits se terminait lors de la troisième rencontre annuelle des actionnaires suivant sa date d'entrée en vigueur. La Société a reconduit le régime de droits lors de la rencontre annuelle des actionnaires en juin 2012 pour une période supplémentaire de trois ans.

Conformément aux termes du Régime des droits, toute proposition qui satisfait certains critères destinés à protéger les intérêts de tous les actionnaires est considérée une « offre autorisée ». Une « offre autorisée » doit être faite à partir d'une circulaire d'offre publique d'achat préparée selon les lois sur les valeurs mobilières en vigueur et, en plus de certaines autres conditions, doit être valide pour une durée d'au moins 60 jours. Si, à la fin des 60 jours, au moins 50 % des actions de classe A en circulation, autres que celles détenues par l'offrant ou certains apparentés, ont été offertes, l'offrant peut prendre livraison des titres offerts et en payer le prix. Il doit aussi reconduire l'offre de 10 jours afin de permettre à d'autres actionnaires de soumettre leurs actions.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

9 - Capital-actions (suite)

Les droits émis en vertu du Régime des droits pourront être exercés seulement lorsqu'une personne, et toute autre partie qui lui est reliée, acquiert ou annonce son intention d'acquérir 20 % ou plus d'actions de classe A de Radisson en circulation sans remplir les clauses prévues par l'« offre autorisée » du Régime des droits ou sans le consentement du Conseil. Au meilleur de la connaissance de Radisson, aucun actionnaire ou groupe d'actionnaires ne détient directement ou indirectement 20 % ou plus des actions de catégorie A de la Société. Lorsqu'une offre publique d'achat ne rencontre pas les critères de l'« offre autorisée » du Régime des droits, les droits émis par le Régime des droits autorisent les actionnaires à acheter des actions de classe A de Radisson à un prix réduit significativement par rapport au prix en cours.

b) Options d'achat d'actions de catégorie A :

Le 28 juin 2007, la Société a obtenu de l'Autorité des marchés financiers l'acceptation de la modification au régime d'options d'achat d'actions à prix fixe en faveur des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Un nombre de 6 millions d'actions de catégorie A a été réservé pour émission éventuelle en vertu du plan. Le prix de levée de chaque option correspond au cours des actions de la Société à la date de l'attribution des options et la durée maximale d'une nouvelle option est, depuis, de 5 ans. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les options accordées en vertu du régime modifié deviennent acquises immédiatement.

Un sommaire de la situation au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 est présenté ci-après :

Options :

| | 2013 | | 2012 | |
|--|-----------|-----------------------------------|-------------|-----------------------------------|
| | Nombre | Prix de levée moyen pondéré \$ | Nombre | Prix de levée moyen pondéré \$ |
| En cours au début de l'exercice | 3 810 000 | 0,11 | 4 810 000 | 0,18 |
| Octroyées | 650 000 | 0,10 | 900 000 | 0,10 |
| Expirées et annulées | (850 000) | 0,13 | (1 900 000) | 0,28 |
| En cours à la fin de l'exercice | 3 610 000 | 0,11 | 3 810 000 | 0,11 |
| Options pouvant être levées à la fin de l'exercice | 3 610 000 | 0,11 | 3 810 000 | 0,11 |

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2013 :

| Nombre d'options en cours | Prix de levée \$ | Durée de vie moyenne pondérée à courir ans | Nombre d'options pouvant être levées |
|---------------------------|---------------------|---|--------------------------------------|
| 2 085 000 | 0,10 | 2,73 | 2 085 000 |
| 875 000 | 0,11 | 1,8 | 875 000 |
| 650 000 | 0,12 | 2,5 | 650 000 |
| 3 610 000 | 0,11 | | 3 610 000 |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

9 - Capital-actions (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2012 :

| Nombre d'options en cours | Prix de levée \$ | Durée de vie moyenne pondérée à courir ans | Nombre d'options pouvant être levées |
|------------------------------|---------------------|--|--|
| 1 535 000 | 0,10 | 3,20 | 1 535 000 |
| 1 125 000 | 0,11 | 2,75 | 1 125 000 |
| 850 000 | 0,12 | 3,47 | 850 000 |
| 300 000 | 0,15 | 0,15 | 300 000 |
| 3 810 000 | 0,11 | | 3 810 000 |

Le tableau suivant présente la rémunération à base d'actions, la juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi et les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la charge de rémunération à base d'actions en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black & Scholes :

| | Exercice clos le 31 décembre 2013 | Exercice clos le 31 décembre 2012 |
|--|--|--|
| Rémunération à base d'actions | 32 050 \$ | 36 900 \$ |
| Volatilité prévue ⁽¹⁾ | 102 % | 101 % |
| Taux d'intérêt sans risque | 1,57 % | 1,33 % |
| Taux annuel des dividendes | 0 % | 0 % |
| Durée estimative | 5 ans | 5 ans |
| Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi | 0,05 \$ | 0,041 \$ |

⁽¹⁾ La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix de l'action de la Société.

c) Bons de souscription :

| | 2013 | | 2012 | |
|---------------------------------|------------------|---|------------------|---|
| | Nombre | Prix de levée moyen pondéré \$ | Nombre | Prix de levée moyen pondéré \$ |
| En cours au début de l'exercice | 6 680 972 | 0,19 | 3 827 638 | 0,26 |
| Octroyés | - | - | 3 333 334 | 0,10 |
| Échus | (3 347 638) | 0,28 | (480 000) | 0,10 |
| En cours à la fin de l'exercice | 3 333 334 | 0,10 | 6 680 972 | 0,19 |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

9 - Capital-actions (suite)

c) Bons de souscription (suite) :

Au 31 décembre 2013, il y avait 3 333 334 bons de souscription qui se détaillaient comme suit :

| Prix de levée | Nombre de bons en circulation | Date d'échéance |
|---------------|----------------------------------|-----------------|
| \$ | | |
| 0,10 | 3 333 334 | Juillet 2014 |

Au 31 décembre 2012, il y avait 6 680 972 bons de souscription qui se détaillaient comme suit :

| Prix de levée | Nombre de bons en circulation | Date d'échéance |
|---------------|----------------------------------|-----------------|
| \$ | | |
| 0,30 | 1 851 538 | Mai 2013 |
| 0,25 | 1 111 500 | Octobre 2013 |
| 0,25 | 384 600 | Décembre 2013 |
| 0,10 | 3 333 334 | Juillet 2014 |
| | 6 680 972 | |

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la juste valeur des bons de souscription octroyés au cours de l'exercice en utilisant le modèle d'évaluation de Black & Scholes :

| | Exercice clos le 31 décembre 2013 | Exercice clos le 31 décembre 2012 |
|----------------------------------|--|--|
| Valeur des bons de souscription | - \$ | 52 941 \$ |
| Volatilité prévue ⁽¹⁾ | - % | 102 % |
| Taux d'intérêts sans risque | - % | 0,96 % |
| Taux annuel des dividendes | - % | 0 % |
| Durée estimative | - ans | 2 ans |

⁽¹⁾ La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix de l'action de la Société.

10 - Perte nette par action de base et diluée

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Perte nette de l'exercice | (439 329) \$ | (261 209) \$ |
| Nombre pondéré d'actions ordinaires | 71 421 217 | 65 918 193 |
| Perte de base par action | (0,01) \$ | 0,00 \$ |

La perte diluée par action est égale à la perte de base par action, car l'effet des options et des bons de souscription est antidilutif.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

11 - Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 |
|---|---------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Fonds obtenus de financements accreditifs durant l'exercice | 657 400 | 46 000 |
| Moins : Frais de prospection et d'évaluation reportés relatifs aux financements accreditifs de l'exercice | (258 070) | - |
| Plus : Frais de prospection et d'évaluation reportés inclus dans les créditeurs et charges à payer | 8 938 | 183 110 |
| Fonds théoriques réservés à la prospection et à l'évaluation | 408 268 | 229 110 |
| Moins : Fonds utilisés pour les frais d'administration courants (a) | (377 307) | - |
| Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation présentés à l'état de la situation financière | 30 961 | 229 110 |

La Société obtient des fonds pour financer ses travaux de prospection et d'évaluation par l'émission d'actions accreditives qui oblige la Société à dépenser les fonds obtenus en dépenses d'exploration admissibles. Ces fonds, qui ne sont pas disponibles à des fins d'exploitation courante, sont présentés à l'état de la situation financière comme fonds réservés à la prospection et à l'évaluation.

(a) Au 31 décembre 2013, la Société a utilisé un montant de 377 307 \$ pour les frais d'administration courants de la Société. Ce montant était réservé à la prospection et à l'évaluation en vertu des financements accreditifs.

L'utilisation temporaire de ces fonds sera couverte en partie par les placements détenus par la Société. Celle-ci devra également générer des liquidités et obtenir un financement non accreditif supplémentaire en 2014, pour respecter ses obligations financières envers ses souscripteurs liées à des financements accreditifs.

12 - Informations relatives aux parties liées

Opérations entre parties liées

Au cours de l'exercice 2013, la Société a effectué les transactions suivantes avec des dirigeants de la Société, une société appartenant au président et chef de la direction ainsi qu'avec une partie liée à ce dernier. Au cours de l'exercice 2012, en plus des dirigeants de la Société, celle-ci a effectué des transactions avec une société appartenant à l'ancien président et chef de la direction.

| | Exercice clos le 31 décembre 2013 | Exercice clos le 31 décembre 2012 |
|--|--|--|
| | \$ | \$ |
| Loyers et frais d'occupation | 4 950 | 5 400 |
| Maintien d'un site minier | - | 23 589 |
| Experts et sous-traitants | 26 772 | 90 820 |
| Honoraires professionnels | 1 660 | - |
| Frais de bureau | 3 253 | - |
| Experts et sous-traitants inclus dans les frais de prospection et d'évaluation | - | 188 928 |
| Frais d'émission d'actions ⁽¹⁾ | - | 20 000 |
| | 36 635 | 328 737 |

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice 2012, la Société a fait un financement privé au montant de 200 000 \$. La Société a payé 20 000 \$ à Admirio Industriel inc. (société du président et chef de la direction actuelle) en guise de rémunération pour avoir fait du démarchage. Au moment de la transaction, ce dernier n'était pas encore administrateur et dirigeant de la Société.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur de transaction, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Le solde à payer relativement à ces opérations s'élève à 0 \$ au 31 décembre 2013 (0 \$ au 31 décembre 2012).

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

12 - Informations relatives aux parties liées (suite)

Rémunération des principaux dirigeants

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le président, le vice-président et chef des finances ainsi que les administrateurs) est la suivante :

| | Exercice clos le 31 décembre 2013 | Exercice clos le 31 décembre 2012 |
|---|--|--|
| | \$ | \$ |
| Salaires incluant les primes et avantages | 74 462 | 95 053 |
| Coût de la sécurité sociale | 5 635 | 6 211 |
| Rémunération à base d'actions | 32 050 | 36 900 |
| | 112 147 | 138 164 |

13 - Engagements

Propriétés situées au Québec

Propriétés O'Brien et Kewagama :

Le 15 mars 1999, une convention d'achat et de vente, selon laquelle la Société a acheté les propriétés O'Brien et Kewagama, a été signée entre la Société, Breakwater Resources Inc. et 3064077 Canada inc., filiale de Breakwater Resources Inc. Grâce à cette transaction, la Société a acquis tous les droits sur les deux propriétés incluant toutes les infrastructures en place.

En contrepartie, la Société s'est engagée à payer un montant comptant de 1 000 000 \$ au moment de la mise en production commerciale, déduction faite des dépenses qui pourraient être engagées pour effectuer la restauration des parcs à résidus.

Une redevance de 2 % des produits nets d'affinage est payable à une tierce partie sur la propriété Kewagama, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

Propriété Lac Gouin :

Le 29 juillet 2013, la Société a conclu une entente avec des prospecteurs indépendants pour l'acquisition de la propriété minière « Lac Gouin SSO », Lac St-Jean, Québec. En contrepartie, la Société a versé 9 000 \$ en espèces et a émis 30 000 actions de catégorie A pour une valeur de 1 800 \$. L'entente prévoit une redevance de 1 % des *Net Mineral Royalty* (« NMR »), advenant la mise en production commerciale de cette propriété. Ce 1 % NMR sera automatiquement converti en 2 % du produit de la vente de la propriété si la propriété est vendue par la Société à un producteur de phosphate.

14 - Autres éléments d'information

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 |
|---|---------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement : | | |
| Taxes gouvernementales à recevoir | 30 575 | (4 231) |
| Autres débiteurs | (11 497) | (800) |
| Frais payés d'avance | 5 295 | (2 442) |
| Créditeurs et charges à payer | (210 082) | 134 673 |
| | (185 709) | 127 200 |
| Activités d'investissement et de financement hors-caisse : | | |
| Émission d'actions relatives à l'acquisition de propriétés minières | 1 800 | - |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

15 - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers

- a) Les activités de la Société sont exposées à divers risques liés aux instruments financiers : le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidités et le risque de marché des actions.

- i) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs et passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. La Société n'est donc pas exposée au risque du taux d'intérêt.

- ii) Risque de change :

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires, car toutes les transactions se produisent en dollars canadiens.

- iii) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'encaisse, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et les débiteurs sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. De plus, comme la majorité des comptes débiteurs le sont auprès des gouvernements provincial et fédéral sous forme de crédits de taxes à la consommation et d'aide gouvernementale, le risque de crédit est minime.

- iv) Risque de liquidités :

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Société surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie pour être en mesure de respecter ses engagements. L'échéance contractuelle des passifs financiers est inférieure à un an.

- v) Risque du marché des actions :

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet potentiel que peuvent avoir sur le résultat de la Société les variations des cours des titres individuels ou les variations générales du marché. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés des actions et les variations des titres individuels de ses placements et établit les meilleures mesures à prendre dans les circonstances.

La Société détient actuellement des placements dans des entreprises titulaires d'options qui sont assujettis aux fluctuations de la juste valeur qui découlent des changements dans le secteur minier canadien et les marchés des actions, et qui s'établissent actuellement à 117 000 \$ (326 160 \$ au 31 décembre 2012). Selon le solde en cours au 31 décembre 2013, une augmentation ou une diminution de 10 % aurait un effet de 11 700 \$ (32 610 \$ au 31 décembre 2012) sur les autres éléments du résultat global.

- b) Juste valeur :

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

La juste valeur de l'encaisse, des fonds réservés à la prospection et à l'évaluation, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme. Les placements en actions sont évalués à la juste valeur selon leur prix à la cote.

- c) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

15 - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Les placements sont les seuls instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et ils sont classés selon la hiérarchie d'évaluation de niveau 2.

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012, il n'y a eu aucun transfert important de montants entre les niveaux 1 et 2.

16 - Informations à fournir concernant le capital

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à :

- Maintenir et sauvegarder son capital en vue de continuer l'avancement et le développement des propriétés existantes et acquérir, explorer et développer d'autres propriétés minières de métaux précieux et de base;
- Investir l'encaisse disponible dans des instruments financiers très liquides et peu risqués provenant d'émetteurs de qualité, de façon à minimiser le risque de perte de capital;
- Obtenir le financement nécessaire, lorsque requis, pour compléter l'exploration et le développement de ses propriétés.

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme constituant son capital. La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital de la part d'organismes de réglementation. La Société gère la structure de son capital et l'ajuste selon le niveau des fonds nécessaires à la gestion de ses opérations, en fonction de l'évolution des conditions économiques et selon le risque des actifs sous-jacents, en particulier en ce qui concerne les résultats d'exploration des propriétés dans lesquelles la Société détient un intérêt. Afin de faciliter la gestion de son capital et le développement de ses propriétés minières, la Société prépare des budgets de dépenses annuelles, qui sont mis à jour lorsque nécessaire, et qui sont révisés et approuvés par le conseil d'administration de la Société. De plus, la Société peut émettre de nouvelles actions, contracter de nouveaux emprunts, conclure des ententes d'options sur ses propriétés minières en contrepartie de liquidités et/ou d'engagements d'exploration de la part de partenaires, faire des ententes de coparticipation ou disposer de certains actifs. La politique d'investissement de la Société est de déposer ses liquidités dans des comptes portant intérêts provenant d'institutions financières reconnues afin de maximiser les liquidités. Dans le but de maximiser les efforts de développement en cours, la Société ne verse pas de dividendes. Malgré les risques décrits à la note 1, la Société prévoit continuer de recueillir des fonds, lorsque requis, afin de continuer à répondre à ses objectifs de gestion du capital.

17 - Événements postérieurs à la clôture

Le 27 mars 2014, la Société a complété un financement privé en espèces d'un produit brut de 300 000 \$ par l'émission de 3 750 000 actions à un prix de 0,08 \$ par action. Les frais de financement se sont élevés à 7 093 \$ pour un produit net de 292 907 \$. Chacune des actions est accompagnée d'un demi-bon de souscription et chaque bon entier confère le droit de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,12 \$ pour une période de 18 mois.